

Image not found or type unknown



Mariage avec un marocain au maroc

Par **noaila_old**, le **10/10/2007 à 18:13**

fransaise par decret du 14 09 2007 ,je n'ai toujour pa reçu mes document d'etat civile francais ,et je compte me marier prochainement avec un marocainrnrqui reside au maroc ,pour cela je me suis diriger ver le consulat francais au maroc pour déposer un dossier de demande de certificat de capacite a mariage ,il refuse mon dossier car je nai pas de carte d'identite francaise,alor que dans les papiier demander pour le dossier la carte ni figure pasrnpouvez vous me dire quelle sont mes drois